

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID : 974-249740101-20240412-2024_017_BC_5-DE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 avril 2024

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 11
Nombre de représentés : 5
Nombre d'absents : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE HUIT AVRIL à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2024_017_BC_5
Attribution d'une subvention à la
TECHNOPOLE

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mircille MOREL-COIANIZ - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 16

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
2 avril 2024

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
15/04/2024

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Olivier HOARAU procuration à M. Daniel PAUSE - M. Bruno DOMEN procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Philippe LUCAS procuration à M. Fayzal AHMED-VALI

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 8 AVRIL 2024

AFFAIRE N°2024 017 BC 5 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À LA TECHNOPOLE

Le Président de séance expose :

La Technopole de La Réunion se propose de poursuivre son action de soutien à l'accélération de l'économie par l'innovation.

Objectifs 2024 :

Il s'agira :

- de poursuivre la mise en œuvre des actions et moyens dédiés à l'ensemble des acteurs innovants et d'appuyer le programme de détection et de pré-incubation de projets et d'entreprises innovantes sur le territoire Ouest. Cet objectif se traduira par l'organisation de rencontres et animations (action de mise en relation, organisation de matinales, d'ateliers, de petits déjeuner de l'innovation, de webinaires, ...) dans l'assiette de subvention obtenue.
- d'animer et de stimuler les entreprises innovantes portées en partie par le dispositif de l'incubateur. La Technopole soutiendra les porteurs de projets à la création d'entreprise dans le cadre de leur démarche d'innovation.
- d'accompagner les projets de développement et de transformation des entreprises (diagnostic innovation, ingénierie de projet, recherche de partenaires, d'aides financières, de montage de dossiers financiers, de préparation à l'entrée en incubation, de mise en relation).
- de faire la promotion des opérateurs économiques. L'association s'engage à poursuivre le pilotage de la cartographie numérique de l'écosystème d'innovation sur le territoire (marketing territorial).
- de mettre en valeur sur tous ses supports de communication, les actions, manifestations, ..., organisées par elle ainsi que celles effectuées et déployées par les acteurs partenaires du territoire Ouest.

La Technopole poursuivra ses permanences au sein du Pool LIZINE de Savanna.

Présentation du bilan partenarial avec la Technopole, de janvier à décembre 2023 :

Sur l'exercice 2023, et conformément aux objectifs assignés, 29 porteurs de projet de l'Ouest ont pu obtenir un premier rendez-vous avec les chargés de missions. Ces porteurs de projet ont pu accéder au réseau de professionnels maîtrisé par la Technopole.

Ainsi, les entreprises BLISTERR, FLAXIB, MYASSETROCKS, ERUPTION, INSOLA SCENT, LACTOBOX, ... ont bénéficié de l'accompagnement et des services offerts par la Technopole.

Voici un panel des projets rencontrés :

- Outil de maintenance prédictive en milieu industriel ;

- Technologie d'analyse oculaire à des fins de détection de maladie et de suivi de la qualité de vie des malvoyants ;
- Conception et développement d'une station d'enrobage filamentaire mobile.

Au sein du pool LIZINE à Savanna, un chargé de mission a assuré une permanence afin d'assurer sa mission en faveur de la détection, la stimulation et le développement de projets innovants. Le bureau a été mis à disposition des porteurs de la zone (engagements dans le cadre de la convention de partenariat avec le TCO pour 2023).

De même, la Technopole, de par son expertise a contribué aux réflexions menées dans le cadre du Comité des Partenaires du Campus de l'Innovation Tropicale et Insulaire (CITI).

Elle a également participé aux évènements 2023 suivants :

- Préparation au pitch pour le Concours de création d'entreprises innovantes 2023 - 11^{ème} édition (8 & 15 juin 2023) ;
- Participation aux Doctoriales édition 2023 (3, 4, 5 & 6 octobre 2023) ;
- Formation par le CROEC (Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables) pour les finalistes du CCEIR (Concours de Création d'Entreprises Innovantes Réunion) 2023 au LUX Hôtel (20 octobre 2023) ;
- 2ème Start-up School Camp Régional 2023 – 2^{ème} édition (9 & 10 novembre 2023).

Partenariat proposé pour l'année 2024 :

Pour l'année 2024, le Territoire de l'Ouest entend poursuivre le partenariat avec cette association afin de continuer à favoriser l'émergence de projets économiques sur notre territoire, créateurs de valeur ajoutée et d'emplois.

L'enveloppe totale prévue à cet effet est de **15 000 €**.

Indicateurs de réalisation pour 2024 :

Les indicateurs proposés au regard des objectifs précédemment exposés sont les suivants :

- Nombre de projets détectés : 30 minimum
- Nombre de matinale effectuées : 5
- Nombre d'atelier innovation : 2
- Nombre de personnes accueillies : 100
- Nombre d'entreprises visitées sur le TCO : 20
- Nombre d'entreprises accompagnées : 10
- Nombre d'entreprises valorisées : 15

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 14/03/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 20/02/2024.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **VALIDER la poursuite du partenariat avec la Technopole de La Réunion pour l'année 2024 ;**
- **VALIDER l'attribution d'une subvention à l'association Technopole de La Réunion pour un montant maximum de 15 000,00 € au titre de l'année 2024 ;**

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 974-249740101-20240412-2024_017_BC_5-DE



- **AUTORISER le Président à signer la convention partenariale et les**

- **DIRE que les crédits seront inscrits au prochain budget.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président



TECHNOPOLE DE LA REUNION - BUDGET PREVISIONNEL 2024

L'OUEST

CHARGES	BP 2024 TECHNOPOLE	BP 2024 TCO	BP 2024	PRODUITS	BP 2024
CHARGES DE STRUCTURE				AUTRES FINANCEURS	15 000
Achats	32	471	504	TCO L'OUEST	15 000
Achat de fournitures et de petits équipements	24	347	371		
Autres achats non-stockés	8	124	133		
Services extérieurs	308	4 500	4 808		
Locations Immobilières + charges locatives	223	3 261	3 485		
Location salles évènementielles	2	25	27		
Location matériel de bureau (photocopieuses)	9	125	133		
Location standard téléphonique	2	24	25		
Nettoyage des locaux	21	305	326		
Maintenance	5	79	85		
Maintenance (copieur, informatique)	37	543	581		
Assurances	6	83	89		
Colloques, séminaires, conférences (formations hors OPCA)	4	55	58		
Autres services extérieurs	151	2 207	2 358		
Personnel intérimaire	10	149	159		
Frais de recrutement de personnel	8	124	133		
Honoraires expert comptable	39	571	610		
Honoraires Commissaire aux Comptes	26	385	411		
Honoraires (autres)	2	22	24		
Catalogues & imprimés, site Internet, films, réseaux sociaux	2	25	27		
Transport administratif (tickets restaurant)	1	12	12		
Déplacements, missions, boissons asso	24	347	371		
Frets postaux	2	25	27		
téléphone	19	273	292		
Abonnement Internet	14	198	212		
Services bancaires	5	77	82		
Impôts et taxes	53	768	820		
Taxes foncières	12	179	191		
TVA non récupérable	40	589	629		
Charges de personnel	22	322	344		
Médecine du travail	2	30	32		
Tickets Restaurant	20	292	312		
Autres charges de gestion courante	7	99	106		
Redevances pour concessions, licences...	7	99	106		
Charges financières	4	62	66		
Dotations aux amortissements	65	943	1 007		
Impôts sur les sociétés	7	104	111		
Total Charges de Structure	643	9 476	10 125		
MASSE SALARIALE					
Salaires bruts + charges patronales	254	3 403	3 656		
Total Masse Salariale	254	3 403	3 656		
CHARGES EXTERNES					
Charges externes TCO		876	876		
Charges externes PARCS	343		343		
Total Charges Externes	343	876	1 219		
BUDGET 2024	1 245	13 755	15 000	BUDGET 2024	15 000


TECHNOPOLE DE LA RÉUNION
 Parc Technor
 Pépinière d'entreprises le KUB
 6, rue Aristide Rougnon - 97490 Sainte-Clotilde
 Association Loi 1901
 Tél : 0262 90 71 80